du sanglier, du cerf et de l'ours. Quand il avait cette dernière destination, on fixait ordinairement au bas de la lame une barre de fer transversale, qui formait un arrêt appelé *croix*, afin que le chasseur pût maintenir l'animal après l'avoir blessé.

Comme arme de guerre, l'*épieu* était particulièrement en usage dans l'infanterie. Sa hampe, d'abord assez courte, fut portée, dans le XIVe et le XVe siècle, à huit ou neuf pieds. L'extrémité de la hampe opposée au fer se terminait quelquefois par une virole pointue. Cette arme fut, dans la suite, remplacée par la pertuisane et la hallebarde.

L'*épieu* figure assez souvent, dans les armoiries, comme meuble de l'écu. Ainsi Langlois, de Beauvais, en Normandie, porte : de gueules à trois *épieux* d'argent; Simon de Turqueville, de Gonneville, en la même province, porte : d'azur, à trois *épieux* d'or.

ÉPIEUR, EUSE s. (é-pi-eur, eu-ze — rad. *épier*). Celui, celle qui épie.

ÉPIGAMIE s. f. (é-pi-ga-mi — du gr. *epigamos* : de *epi*, sur, et *gamos*, mariage). Antiq. gr. Liberté de contracter ensemble des mariages : *L'*ÉPIGAMIE *existait pour les villes unies par des traités d'alliance.*

ÉPIGASTRALGIE s. f. (é-pi-ga-stral-jî — de *épigastre*, et du gr. *algos*, douleur). Pathol. Douleur à l'épigastre.

— **Encycl.** L'*épigastralgie* est une douleur vive se faisant sentir à la région épigastrique, accompagnée ou non de vomissements, avec sentiment de constriction, anxiété et communément défaillances. Cette affection, qui n'est qu'une névrose de l'estomac, n'a pas de causes particulières bien connues, bien que plusieurs auteurs lui assignent celles de la gastrite. Les moyens qui paraissent soulager le plus promptement les malades dans cette affection sont des linges chauds appliqués sur l'épigastre, les potions éthérées, les pédiluves chauds ou les sinapismes aux pieds, et surtout les bains. Plusieurs auteurs ont beaucoup vanté l'oxyde de bismuth; d'autres se sont très-bien trouvés du suc de laitue. Lorsque *l'épigastralgie* survient à la suite de cessation subite de douleurs articulaires, on doit, par des rubéfiants, rappeler l'irritation au siége qu'elle a quitté, et la combattre par des linges chauds et des potions éthérées sur le nouveau siége qu'elle occupe.

ÉPIGASTRALGIQUE adj. (é-pi-ga-stral-jî-ke — rad. *épigastralgie*). Pathol. Qui a rapport à l'épigastralgie; qui est de la nature de l'épigastralgie : *Douleur* ÉPIGASTRALGIQUE.

ÉPIGASTRE s. m. (é-pi-ga-stre — gr. *epigastrion*; de *epi*, sur, et *gastér*, ventre). Anat. Partie de l'abdomen située au-dessus de l'ombilic : *Ressentir des douleurs à l'*ÉPIGASTRE.

— Entom. Premier segment ventral des insectes hexapodes.

— **Antonyme.** Hypogastre.

— **Encycl.** Centre épigastrique, creux de l'estomac, scrobicule du cœur, et enfin *épigastre*, telles sont les diverses dénominations par lesquelles on désigne une même région de la cavité abdominale, dont nous allons indiquer d'une manière précise la situation et les limites. Des deux épines iliaques antérieures et supérieures on fait passer deux lignes verticales jusqu'au bord des côtes; deux lignes horizontales, coupant les premières à angle droit, sont ensuite tirées, la supérieure au-dessous des fausses côtes, l'inférieure au niveau des mêmes épines iliaques antérieures; on obtient ainsi trois zones, et dans chaque zone trois compartiments ou régions secondaires : dans la zone inférieure, l'hypogastre et les fosses iliaques; dans la zone moyenne, l'ombilic et les flancs; dans la zone supérieure, l'*épigastre* et les hypocondres. Cette région supérieure, étudiée dans son ensemble, a été désignée sous le nom de zone *épigastrique*; le compartiment médian, limité en haut par l'extrémité du sternum, sur les côtés par le rebord des fausses côtes, en bas par la ligne horizontale supérieure, est *l'épigastre* proprement dit. L'étude de cette région intéresse le médecin plus encore que l'anatomiste, ainsi que l'on peut s'en convaincre facilement en passant en revue les organes qu'elle renferme. En suivant la superposition des plans, on trouve : 1° la peau, qui ne présente rien de remarquable à noter; 2° la couche sous-cutanée, qui a quelquefois une grande épaisseur, due à la quantité considérable de graisse qui peut s'y accumuler, ce qui fait que la région qui, chez les sujets maigres, présente un enfoncement, peut, au contraire, être saillante; 3° au-dessous de cette couche, une aponévrose blanche, resplendissante, décrite sous le nom de *ligne blanche*, formée par la réunion des feuillets fibreux, qui font suite aux muscles obliques et transverses; 4° au-dessous, et dans le dédoublement des feuillets aponévrotiques, les muscles droits de l'abdomen, et enfin, 5°, le tissu cellulaire sous-péritonéal, ou *fascia propria*, et le péritoine lui-même. Si des parois on passe à l'intérieur de la cavité abdominale, on trouve : une portion du lobe droit et le lobe gauche du foie; au-dessous du foie, la portion sous-diaphragmatique de l'œsophage, l'extrémité pylorique de l'estomac et le commencement du duodénum; l'épiploon gastro-hépatique, l'hiatus de Winslow, borné par les conduits biliaires; un peu plus profondément, le pancréas, entouré par les deux dernières portions du duodénum; enfin, tout à fait en arrière, sur le côté gauche de la colonne vertébrale, l'aorte, que, chez les sujets maigres, on peut arriver à sentir, et les nombreuses et importantes artères qu'elle fournit à cette hauteur, jets diaphragmatiques et trépied cœliaque; sur la droite de la colonne vertébrale, la veine cave inférieure. Cette énumération sommaire des organes suffit pour donner une idée de l'importance de cette région.

ÉPIGASTRIQUE adj. (é-pi-ga-stri-ke — rad. *épigastre*). Anat. et pathol. Qui concerne l'épigastre, qui a rapport à l'épigastre : *Région* ÉPIGASTRIQUE. *Douleur* ÉPIGASTRIQUE.

ÉPIGASTROCÈLE s. m. (é-pi-ga-stro-sè-le — de *épigastre*, et du gr. *kêlé*, tumeur). Chir. Hernie à l'épigastre.

ÉPIGÉ, ÉE adj. (é-pi-jé — du gr. *epi*, sur; *gê*, terre). Bot. Qui croît au-dessus du sol; se dit surtout des cotylédons qui, dans l'acte de la germination, s'élèvent au-dessus du sol, comme dans le haricot : *Cotylédons* ÉPIGÉS.

— s. f. Genre d'arbrisseaux ou sous-arbrisseaux de la famille des éricinées, tribu des andromédées, comprenant deux espèces qui croissent dans l'Amérique du Nord.

— **Encycl.** L'*épigée rampante*, comme l'indiquent à la fois ses noms générique et spécifique, est un arbuste dont les rameaux s'étalent sur le sol; une certaine ressemblance avec le genre arbousier, qui appartient à la même famille, lui a fait souvent aussi donner le nom d'*arbousier traînant*. Cet arbuste habite l'Amérique du Nord, où il croît dans les lieux montagneux et dans les fentes des rochers; il est assez répandu dans nos jardins, et sa rusticité est assez grande pour qu'il ne redoute que les fortes gelées. Il aime une terre de bruyère tourbeuse humide et une exposition ombragée; on le multiplie facilement de graines, et encore mieux de boutures. Il produit un assez bon effet par ses feuilles persistantes et ses fleurs d'un blanc rosé, odorantes et groupées en bouquets axillaires ou terminaux.

ÉPIGÉE adj. (é-pi-jé — gr. *epigaios*; de *epi*, sur, et *gaia*, terre). Mythol. Qui préside aux choses terrestres : *Dieux* ÉPIGÉES. *Déesses* ÉPIGÉES.

— s. f. Nom donné à des nymphes qui, comme les créades et les dryades, habitaient les champs.

ÉPIGÉIQUE adj. (é-pi-jé-i-ke — rad. *épigé*). Géol. Se dit d'un dépôt superficiel de formation récente : *Dépôt* ÉPIGÉIQUE.

ÉPIGÈNE adj. (é-pi-jè-ne — du gr. *epi*, sur; *genos*, naissance). Se dit d'un minéral qui offre le phénomène de l'épigénie.

— Bot. Qui croît sur la face supérieure des feuilles : *Un champignon* ÉPIGÈNE.

ÉPIGÈNE, auteur comique grec, qui vivait au IVe siècle avant notre ère. On ne sait rien de sa vie; mais il nous reste un petit nombre de vers de ses pièces intitulées les *Bacchantes*, l'*Héroïne*, *Fonticus*, etc. Ces vers ont été insérés dans les *Comicorum græcorum fragmenta* de Meinecke.

ÉPIGÉNÈSE s. f. (é-pi-jé-nè-ze — du gr. *epi*, sur; *genesis*, génération). Physiol. Système dans lequel on explique la formation des corps organisés par une addition successive de leurs diverses parties, qui ne préexisteraient pas dans le germe : *La doctrine de l'*ÉPIGÉNÈSE *est presque universellement admise aujourd'hui.* (F. Pillon.) *Dans l'*ÉPIGÉNÈSE, *nous voyons une loi qui relie des faits, non une explication de ces faits.* (F. Pillon.)

— Méd. Symptômes qui surviennent pendant le cours d'une maladie, sans en changer la nature.

— **Encycl.** Le germe végétal ou animal, à l'état où nous pouvions l'observer avant que les instruments et les procédés de la micrographie fussent régulièrement constitués, semble déjà une plante ou un animal en miniature : de là l'idée de la préexistence et de l'emboîtement des germes à l'infini, idée d'après laquelle il n'y aurait pas à proprement parler procréation successive d'individus nouveaux, mais développement successif d'individus créés tous du premier coup avec les premiers représentants de l'espèce. Nous avons exposé à l'article EMBOÎTEMENT cette hypothèse, qui joua un grand rôle dans les doctrines philosophiques du XVIIe siècle. Elle présentait cependant bien des difficultés : il fallait admettre la préexistence et la coexistence, non-seulement des milliards de germes qui arrivent effectivement à l'existence sensible, mais de tous ceux, en bien plus grand nombre, qui auraient pu y arriver sans la fatalité des circonstances et qui n'y arrivent pas. Pour les êtres comme pour les végétaux, qui ont en outre la faculté de se reproduire par germes, et qui offrent en quelque sorte des germes ou des bourgeons partout, il fallait admettre que chaque bourgeon contînt aussi des milliards de germes et de miniatures végétales, emboîtées les unes dans les autres et presque toutes bien inutilement. Car, pour quelques poiriers ou pêchers que l'homme ferait ainsi arriver à leur développement complet à l'aide de la greffe, il y aurait dans nos forêts bien des ormes et des chênes pour lesquels ce luxe de création primordiale serait en pure perte. Ensuite venait la nécessité de supposer des germes toujours prêts à réparer les pertes organiques, à reproduire les parties retranchées, les organes coupés, et dont l'existence n'avait pas d'autre raison d'être que cet office tout éventuel. Enfin, il fallait décider si le germe préexistant résidait dans le père ou dans la mère, choisir entre la préexistence zoospermique et la préexistence ovulaire. On disputa longtemps là-dessus. La dispute devait naturellement se prolonger en présence des faits qui démontraient l'égale participation du père et de la mère à la génération. Ces faits atteignaient le fond du système, et il devint impossible de le soutenir lorsqu'il fut acquis, par les expériences sur le croisement des espèces, qu'avec le prétendu germe, qu'on supposait préexister dans l'animal d'une espèce, on pourrait obtenir un produit d'une autre espèce.

Mais ce qui contribua surtout à ruiner le système de la préexistence des germes, c'est que l'observation scientifique, au lieu de le confirmer, vint lui donner un démenti : le microscope permit d'assister au travail organique de la formation du germe ou de l'embryon, de suivre les phases de ce travail, et on put ainsi s'assurer que cette formation a lieu de toutes pièces, dans un champ défini, par le rapprochement progressif de parties disjointes, ou, comme on dit, par *épigenèse*. L'*épigénèse* n'est pas, à proprement parler, une théorie, un système, dans le sens qu'on donne ordinairement à ces mots *théorie*, *système* : elle embrasse et résume un ensemble de faits, d'observations; en biologie, elle est à l'hypothèse de la préexistence ce que le système de Copernic est, en astronomie, aux systèmes de Ptolémée et de Tycho-Brahé; elle supprimera à la science ce que le système de Copernic, tandis que la préexistence des germes, comme les systèmes de Ptolémée et de Tycho-Brahé, appartient à l'histoire de la science.

— *L'épigénèse et Harvey.* Harvey est le premier physiologiste qui ait enseigné la doctrine de l'*épigénèse*. Son esprit, appuyé sur l'observation, ne pouvait concevoir que les formations organiques ne fussent que des métamorphoses de parties préexistantes; il ne pouvait voir le poulet tout entier dans la cicatricule. Il y est, disait-il, où il n'y est pas. S'il y est, qu'on nous le montre; et s'il n'y est pas, qu'on nous le fasse voir; pourquoi le supposer? Est-ce là la manière dont nous devons procéder dans cette partie si difficile de la science? L'étude des réalités n'est-elle pas plus élevée, plus utile et plus assez longue? Faut-il y ajouter encore l'étude de nos rêves et la contradiction de nos suppositions? Pour Harvey, l'embryon ne se métamorphose pas seulement, comme le supposait Aquapendente et comme le supposera Bonnet, il se forme par addition de parties, par superposition, juxtaposition : d'où il suit que le tout n'est pas dans le moyen primitif, mais résulte d'une succession et d'une association de parties diverses.

A ces vues remarquables, le grand physiologiste joignit malheureusement d'assez grosses erreurs. Il se trompa en ce qu'il crut que l'embryon des vivipares est formé par la matrice. Il imagina que la matrice est douée d'une force plastique, génératrice, force inhérente à l'organe, mais qui, pour être mise en éveil, a besoin de l'action fécondante du mâle. Suivant lui, le mâle, en fécondant la femelle, comme le cerveau *conçoit* l'idée. La mère *conception* ne s'applique-t-il pas, dit-il, aux deux opérations? De même que l'idée ou l'image est apportée au cerveau par les sens, de même le fœtus, qui est l'idée de la matrice, lui vient de l'action du mâle, et c'est pourquoi l'enfant ressemble au père. La matrice, ayant conçu le fœtus, se met à le fabriquer pièce par pièce, comme un architecte qui a conçu le plan d'un édifice en bâtit successivement les différentes parties. Une autre erreur de Harvey est d'avoir admis, comme son maître Aquapendente, la conception aristotélique du développement centrifuge. Aristote faisait procéder le développement du centre à la circonférence, ou du dedans au dehors. Pour lui, l'animal ne se montrait qu'à l'instant où apparaissaient les mouvements du cœur; les premiers développements de l'œuf qui avaient précédé cet instant n'étaient point à ses yeux des formations animales; il les considérait comme appartenant à la vie végétative. Harvey s'en tint à cette idée erronée d'Aristote. Il crut, lui aussi, que les membranes de l'œuf, les premières ébauches de l'embryon, sont le produit d'une vie particulière, qui jusque-là l'être organisé est un végétal; qu'il ne s'animalise qu'aux premières pulsations du cœur; que cet organe est le *primum vivens*, le véritable point de départ et le centre du développement animal. « Ces erreurs, dit M. Serres, Harvey sut les compenser par des découvertes et des aperçus presque dignes de rivaliser avec l'immortelle découverte de la circulation. *Tous les animaux proviennent d'un œuf*, a-t-il dit; et, depuis Harvey, les recherches anatomiques les plus profondes, les observations microscopiques les plus élevées, révélant aux observateurs que l'œuf est, en effet, la matrice générale du règne animal. En créant l'ovologie, cette pensée hardie prépara en même temps les nouvelles routes à l'embryogénie. Si, en effet, tous les animaux proviennent d'un œuf, qui ne voit dans ce fait général le germe de l'analogie primitive des animaux que Geoffroy Saint-Hilaire poursuivra dans tous les organismes? Qui ne voit aussi que tous les animaux devront provenir de cet œuf commun, d'après un ordre constant et des règles communes (*eodem modo atque ordine*), comme le déclara positivement Harvey? Qui ne voit enfin que, pour découvrir cet ordre de formation, il est indispensable de suivre attentivement l'appariton graduelle et successive des organismes, dont ce grand homme faisait aussi un précepte général? »

— *L'épigénèse et Haller.* Ébauchée par Harvey, la doctrine de l'*épigénèse* se trouva en quelque sorte arrêtée dans son développement par les premières révélations du microscope et par l'éblouissement que causait le monde entrevu des infiniment petits. Accueillie par l'imagination des physiologistes, mise en faveur par les vues systématiques des philosophes, la théorie des préexistences régna pendant un certain temps sur tous les esprits. On vit d'abord tout l'animal dans l'œuf soumis à l'incubation, puis on l'aperçut dans l'ovule avant la conception; bientôt on trouva tout simple que les générations passées et futures eussent été emboîtées dans l'ovaire d'Ève, notre mère commune; on trouva plus simple encore que, tout invisible qu'il soit dans l'œuf, l'embryon ne fût pas moins la répétition exacte de l'homme adulte. Il y a des hypothèses qui poussent l'esprit aux recherches et aux découvertes fécondes, comme, par exemple, l'idée de l'échelle des êtres; il y en a d'autres, au contraire, qui entretiennent la paresse de l'esprit et en arrêtent les recherches en leur ôtant tout objet et tout intérêt. Telle était l'influence que devait exercer l'hypothèse des préexistences sur la marche de l'embryogénie. Pendant les premiers jours de l'incubation, les intestins du poulet sont invisibles; mais alors ils sont pourvus d'un appendice énorme, qui tient au petit animal par un canal de communication. Le jaune est cet appendice, placé ainsi hors du corps du poulet. A la fin de l'incubation, et surtout après la naissance, tout se montre sous une nouvelle face : les intestins sont devenus grands, le canal de communication s'est oblitéré, le jaune a disparu, et il n'est plus rien hors du corps du poulet qui lui appartienne. Ainsi le jaune et les intestins demeurent à l'extérieur du poulet presque jusqu'à la fin de l'incubation. Dans ces premiers temps, le poulet paraît donc un animal à deux corps. La tête, le tronc et les extrémités composent l'un de ces corps; le jaune et ses dépendances composent l'autre. Mais, à la fin de l'incubation, la membrane ombilicale se flétrit, le jaune et les intestins sont repoussés dans le corps du poulet, et le petit animal n'a plus qu'un seul corps. C'est par un mécanisme analogue que le cœur change de place et se montre sous sa véritable forme.

6° L'état de fluidité où sont d'abord tous les organes ne les empêche point de s'acquitter de leurs fonctions essentielles. Ils digèrent, préparent et filtrent les humeurs comme ils le feront pendant toute la vie du poulet. Les reins, encore invisibles, secrètent déjà de l'urine.

Les conséquences qui se dégagent naturellement de ces faits sont : que le germe préexiste à la fécondation; que toutes ses parties essentielles ont coexisté dans le même temps; que la succession qu'on croit voir dans leur formation n'existe, en réalité, que dans leur développement; que c'est cette succession dans le développement des parties qui explique les grands changements que présente l'embryon; en un mot, qu'il n'y a pas *épigénèse*, mais seulement *développement*, *évolution*, en prenant ces mots au sens littéral. Haller adopta ces conséquences. « J'ai assez laissé entrevoir, écrit-il dans son *Mémoire sur le développement du poulet*, que je penchais vers l'*épigénèse*, et que je la regardais comme le sentiment le plus conforme à l'expérience. Mais ces matières sont si difficiles, et mes expériences sur l'œuf sont si nombreuses, que je propose avec moins de rapiguance l'opinion contraire, qui commence à me paraître la plus probable. Le poulet m'a fourni des raisons en faveur du *développement*, que je crois devoir offrir au jugement du lecteur. » Il s'exprime d'une manière encore plus catégorique dans ce passage par lequel se termine son mémoire : « Je crois en avoir assez dit pour faire sentir les raisons qui me rapprochent de l'évolution. Il me paraît très-probable que les parties essentielles du fœtus se trouvent faites de tout temps; non pas, à la vérité, telles qu'elles paraissent dans l'animal adulte; elles sont dépourvues de leurs formes caractéristiques, et préparées, pressant l'accroissement de quelques-unes des parties, empêchent celui des autres, changeant les situations, rendant visibles des organes autrefois diaphanes, donnant de la consistance à des fluides et à de la mucosité, fournit à la fin un animal bien différent de l'embryon, et dans lequel il n'y a pourtant aucune partie qui n'ait existé essentiellement dans l'embryon. C'est ainsi que j'explique le développement. »

Causa finita est, s'écrie Bonnet à la nouvelle de ces observations de Haller; la doctrine de l'*épigénèse* est morte; il ne s'agit plus à présent de discuter la question qui a si longtemps partagé les anatomistes sur la première origine du germe. Nous avons des preuves incontestables qu'il appartient à la femelle. Nous savons que le jaune est une partie essentielle du poulet, et que, par conséquent, le poulet existe dans l'œuf avant la fécondation. Nous savons que les ovaires de toutes les femelles contiennent originairement des embryons préformés, qui n'attendent, pour commencer à se développer, que le concours de certaines causes. « Cette découverte, ajoute-t-il, est un des grands pas que la physique des corps organisés ait fait de nos jours. On attendait la décision de la question des expériences multipliées qu'on tenterait sur les mulas, et on n'avait pas soupçonné que la seule inspection d'un œuf de poule pût suffire pour la décider. Tout le monde savait que les œufs qui n'ont point été fécondés ont un jaune; mais personne, avant M. de Haller, n'avait aperçu les rapports qui liaient ce fait si connu à la grande question de l'origine du germe. C'est ainsi que Newton s'élevait de la contemplation d'une pomme à savoir à la théorie de la lumière. L'art de voir est l'art d'apercevoir les rapports, et tout s'enchaîne aux yeux du génie. »

Bonnet se hâtait trop de triompher. C'était bien par les expériences sur les mulets que la question devait être résolue, et résolue contre la préexistence. La prétendue découverte qu'il saluait avec enthousiasme reposait sur une erreur. Haller avait confondu et considéré comme une seule membrane la membrane vitelline et la membrane ombilicale. La membrane vitelline est l'enveloppe générale de l'œuf avant qu'il se soit détaché de l'ovaire; elle ne tient pas au fœtus, tandis que la membrane ombilicale est une émanation du fœtus lui-même. Haller avait très-bien vu que la membrane ombilicale n'est que la continuation de l'intestin du poulet; mais il n'avait pas vu que cette continuité ne s'étend pas à la membrane vitelline. Il est très-vrai que la membrane vitelline préexiste au développement du fœtus et même à la fécondation; mais elle ne tient pas au fœtus, elle n'appartient pas au fœtus. La membrane ombilicale, au contraire, vient du fœtus, tient au fœtus; mais elle ne préexiste point. Ainsi se trouve renversé le raisonnement de Haller : « Nous voyons le jaune tenir au poulet; donc le jaune et le poulet n'ont jamais fait qu'un et préexistaient ensemble. »

— *Développement de la doctrine de l'épigénèse. Needham et Wolf.* Haller supposait, on la vu, que les développements n'avaient d'autre effet que de rendre visibles des parties qui ne l'étaient pas; il réduisait les formations à une élongation ou à une amplination des organismes; il se plaçait dès lors dans la nécessité d'imaginer une force active capable de produire ces résultats. Trop positif en physiologie pour admettre une force occulte, il lui fallait une force visible, expérimentale en quelque sorte; le cœur lui offrait ces conditions chez le fœtus et l'adulte : il s'y attacha donc, et supposa son existence et son action à toutes les périodes de la vie embryonnaire. Sans revenir à l'opinion d'Aristote, sans partager la vie embryonnaire en deux vies, l'une végétale, l'autre animale, sans même répudier les recherches de Malpighi, il supposa hardiment ce qui n'était pas : il supposa que le cœur n'avait pas besoin d'être visible pour exercer son action impulsive; il supposa une fonction sans organe. Harvey avait fait du cœur le *primum vivens*; Haller en fit le *primum faciens*. Ce *primum faciens* se trouvant au centre de l'animal, tout l'animal se développait ainsi nécessairement du centre à la circonférence. Ce fut d'après des données si peu vraisemblables que le système de la préexistence et de l'évolution devint la croyance presque générale des physiologistes; ce fut d'après une analogie reconnue matériellement fausse, que le développement centrifuge devint la loi primordiale des développements; ce fut d'après un fait contredit par l'anatomie, que l'action formatrice des organismes fut dévolue au cœur; ce fut enfin d'après toutes les erreurs réunies que la physiologie du jeune embryon fut presque ramenée à la physiologie de l'être parfait; et il n'en pouvait être autrement. Les fonctions suivent nécessairement les organes : ceux-ci étant déclarés immuables, les fonctions ne sauraient varier. Telles elles sont chez l'adulte, telles elles doivent être chez le jeune embryon, puisque l'embryon n'est présumé qu'un diminutif de l'adulte. Telles aussi on les supposa : il est facile de comprendre que cette supposition, c'était la négation de l'organogénie.

Tel qu'il sortit des mains de Haller, le système de la préexistence et de l'évolution avait pour corollaire la loi du développement cardiaque ou centrifuge. Mais la loi du développement centrifuge ne pouvait s'appliquer aux végétaux, ni aux animaux privés de cœur. Elle se trouvait ainsi limitée aux vertébrés et à ceux des invertébrés qui possèdent un organe central de la circulation; les autres étaient censés se développer sans cause de développement; tout au moins, il fallait chercher une autre cause, une autre loi pour leur développement. La loi du développement centrifuge avait donc le tort de manquer de généralité, tort que rendaient de plus en plus sensible les progrès de la zoologie; elle avait le tort de briser l'unité scientifique de l'embryogénie, de reculer sous ce rapport au delà de Malpighi, et d'établir une scission profonde entre les végétaux et les animaux, entre les animaux pourvus d'un cœur et ceux qui en sont privés. Cette insuffisance de la théorie présentait quelque chose de pénible pour les disciples et les contemporains de Haller, Needham et Wolf.

Bonnet venait d'exposer et de mettre à la mode l'hypothèse de la *dissémination* des germes; on supposait ces miniatures de végétaux et d'animaux, flottants dans l'espace, circulant pêle-mêle dans les divers corps organisés jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré le moule dans lequel ils devaient se développer; l'emboîtement indéfini commençait à être délaissé. Needham s'attaqua à cette hypothèse de la dissémination des germes. Si vos germes errants, demanda-t-il, ne sont ni l'œuf, ni l'ovule, ni la vésicule ovigène, ni rien, en un mot, de ce qui est saisissable dans la génération, que sont-ils donc? Si quelqu'un les a vus, qu'il nous les montre. Si c'est une chimère, à quoi bon s'en occuper, quand tant de choses positives nous échappent encore? La nature réelle n'est-elle point assez vaste sans créer de plus une nature imaginaire? Êtes-vous plus avancés, d'ailleurs, par ces préformations de germes, soit que vous les emboîtiez les uns dans les autres, soit que vous les supposiez flottants dans l'espace? Et, d'ailleurs, après en avoir supposé pour tous les êtres normaux, en supposerez-vous encore pour toutes les variétés, pour toutes les anomalies, pour tous les cas morbides, pour toutes les monstruosités? A la dissémination des germes, Needham opposa les expériences qui paraissaient démontrer la génération spontanée des infusoires. Il suivit le développement des monades, des vibrions, des vorticelles dans diverses infusions; et, comme on lui objecta que les germes flottants dans l'espace pouvaient bien être tombés dans ses infusions pour s'y développer, il répéta son expérience dans des vases clos, sans communication avec l'air, et dans des infusions soumises à une forte ébullition. Les résultats furent les mêmes : les infusoires se montrèrent dans les dernières comme dans les premières expériences. N'était-ce pas là l'image de la création primitive des êtres organisés? La génération spontanée n'était-elle pas démontrée pour les infusoires? Bonnet avait écrit que *l'épigénèse* devait être repoussée au même titre que la génération spontanée, avec laquelle elle se confondait. Or, si la génération spontanée était prouvée pour quelques êtres vivants, à combien plus forte raison devait-on admettre l'*épigénèse* pour tous les autres, l'*épigénèse* qu'on peut considérer comme une génération spontanée de parties et d'organes! A combien plus forte raison devait-on repousser ces germes que l'on faisait circuler dans les êtres vivants, que l'on accumulait à plaisir, pour rendre compte de la génération et des reproductions partielles! Needham observa en outre que, parmi les infusoires, les uns s'arrêtaient à un développement primaire, les autres à un développement secondaire, d'autres encore à un développement tertiaire; de sorte que leur animalité paraissait se perfectionner à chaque développement. Les germes n'étaient donc pas la miniature des animaux parfaits. De ces expériences, Needham conclut : 1° que les animaux se développent par *épigénèse*, et que ce que l'on désignait sous le nom de germes, loin le représenter en petit l'animal parfait, n'en renfermait même pas l'ébauche; 2° qu'il y avait une progression dans les développements, l'organe, dans l'état primitif de l'animalité, simulant une sorte de cristallisation; 3° que les substances animales et végétales, considérées à l'origine, sont les mêmes substances; de sorte que, sous l'influence de certaines conditions, les animaux deviennent végétaux et les végétaux deviennent animaux. A des faits exacts et bien observés, Needham mêlait des hypothèses dont le moindre tort était de n'être pas fondées, qui étaient peu propres à faire triompher la doctrine de l'*épigénèse*, et qui semblaient justifier le reproche que lui faisait Bonnet d'être une explication purement mécanique. Il était d'abord fâcheux que la question de l'*épigénèse* se présentât compliquée de la question de la génération spontanée. Il était bien moins sérieux encore d'inventer, comme le fit Needham, une force expansive qui peut tout et fait tout, et une force de résistance destinée à contre-balancer les effets de la force expansive, et de prétendre donner la formule des formations animales et végétales par un balancement alternatif et continu de ces deux forces.

Wolf fit faire un pas plus décisif à la question en opposant ses observations à la prétendue loi du développement centrifuge. Il montra que l'état primitif de l'animalité est constitué par des globules; que, si l'on choisit par exemple la figure veineuse ou l'aire ombilicale du poulet, on n'y rencontre d'abord que de petits corps glanduleux, lesquels, en se réunissant, forment des lignes, puis des points rouges, que Wolf nomme *îles sanguines*; enfin, que ces *îles sanguines* se couvrent de vaisseaux avant l'apparition du cœur. Arrivant ensuite à cet organe, Wolf ruine l'action formatrice qu'on lui attribue en constatant qu'il apparaît tardivement; que, lorsqu'il apparaît, il semble frappé d'immobilité; qu'un peu après, ces mouvements qui commencent sont encore si faibles que le globule sanguin oscille, comme il le ferait sous l'action d'un mouvement péristaltique. Il y avait loin de ce mouvement péristaltique, capable tout au plus de faire osciller un globule sanguin, à cette force occulte qui devait projeter le liquide au loin en creusant les canaux destinés à le contenir. Le développement centrifuge ne pouvait tenir devant cette observation de Wolf. Restait encore à démontrer le développement spontané ou successif des parties par où l'*épigénèse* se distingue également du système des préformations. Wolf rendit à la science ce nouveau service; il fit voir que les parties naissent les unes après les autres, et même qu'elles naissent les unes des autres par voie de sécrétion; il fit cette remarque, déjà indiquée par Needham, que primitivement toutes les parties de l'animal sont fluides et comme inorganiques, qu'ensuite les vaisseaux s'y développent, par une action propre et inhérente en quelque sorte à leur tissu.

— *Développement de la doctrine de l'épigénèse. Geoffroy Saint-Hilaire et Serres.* Ce fut au commencement du XIXe siècle que la doctrine de l'*épigénèse* triompha définitivement, grâce aux beaux travaux d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire et de Serres. Cuvier est le dernier représentant de génie de la théorie de la préexistence. Une des difficultés que rencontrait cette théorie était l'explication des monstres.

Longtemps on se contenta de cette idée, émise pour la première fois par Régis, adoptée et défendue avec chaleur par Winslow et par Haller lui-même, que les germes des monstres ont dû être produits à l'origine avec ceux des êtres normaux. Tout en trouvant commode cette hypothèse des germes originairement monstrueux, Bonnet avait senti la nécessité de chercher d'autres explications. Il distinguait quatre genres de monstres : 1° ceux qui sont tels par la conformation extraordinaire de quelques-unes de leurs parties; 2° ceux qui ont quelques-uns de leurs organes ou de leurs membres autrement distribués que dans l'état naturel; 3° ceux qui ont moins de parties qu'il n'en a été donné à l'espèce; 4° ceux qui ont, au contraire, plus de parties que l'état naturel ne le comporte, soit que ces parties ne soient pas propres à l'espèce, soit que, lui étant propres, elles s'y trouvent en plus grand nombre. « On expliquerait assez heureusement, disait-il, le premier, le troisième et le quatrième genre de monstres, en supposant pour le premier et le troisième que la marche ou l'opération du fluide séminal a été troublée ou modifiée par quelque accident, et en admettant pour le quatrième genre que deux germes se sont développés à la fois, dont l'un a fourni à l'au-

tre, par une espèce de greffe, une ou plusieurs parties surnuméraires. Le second genre est beaucoup plus difficile à expliquer; et il ne me paraît pas qu'on en puisse rendre raison qu'en recourant à l'hypothèse des germes originairement monstrueux : *refuge heureux, mais qui ne plaît pas également à tous les physiciens.* » Au fond, ce refuge heureux ne pouvait lui plaire à lui-même ; il ne pouvait manquer de voir l'inconséquence qu'il y avait à repousser l'*épigénèse* au nom des merveilleuses harmonies de l'organisation, pour admettre un système qui supposait la création primitive de germes destinés à produire des monstres. Ainsi, les monstres *par défaut* manifestaient l'impuissance de la théorie de la préexistence. Si le développement de l'être organisé n'est qu'une évolution de parties préexistantes, on ne comprend pas que l'absence de quelques-unes de ces parties puisse être mise sur le compte d'une cause accidentelle. Cette absence s'explique, au contraire, très-facilement, très-naturellement, par un arrêt de développement, dans la théorie de l'*épigénèse*, c'est-à-dire de la formation successive des parties. C'est precisement l'explication que donne Etienne Geoffroy Saint-Hilaire de la plupart des monstruosités par défaut.

Les monstres composés ne témoignaient pas moins que les monstres par défaut en faveur de l'*épigénèse*. En les étudiant, Geoffroy fut conduit à la découverte d'une loi importante de l'organisation, qui renversait d'une manière définitive la théorie du développement centrifuge : nous voulons parler de la loi de l'*affinité de soi pour soi* ou de l'*union similaire*. En vertu de cette loi, les deux sujets qui forment par leur union un monstre complétement ou partiellement double sont toujours unis par les faces homologues de leurs corps, c'est-à-dire opposés côté à côté, se regardant mutuellement, ou bien adossés l'un à l'autre ; et non-seulement ils sont unis par les faces homologues, mais, si vous pénétrez dans leur organisation, vous les trouvez unis de même par les organes homologues. Chaque partie, chaque viscère chez l'un, correspond à un viscère, à une partie similaire chez l'autre. Chaque vaisseau, chaque nerf, chaque muscle, placé sur le plan d'union, s'est conjoint, au milieu de la complication apparente de toute l'organisation, avec le vaisseau, le nerf, le muscle de même nom, appartenant à l'autre sujet. Très-importante en tératologie, la loi d'union similaire ne l'était pas moins par les conséquences générales qu'on en pouvait déduire. On avait vu que deux sujets anomalement réunis sont entre eux ce que sont l'une à l'autre la moitié droite et la moitié gauche d'un individu normal; qu'un monstre double n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un être composé de *quatre moitiés* plus ou moins complètes, au lieu de deux. Il était naturel d'en inférer que la même loi d'union régit l'organisation des monstres doubles et celle des êtres normaux; que les organes médians ne sont pas formés chacun d'une pièce unique, mais que les deux moitiés symétriques qui les composent sont primitivement distinctes et latérales, qu'elles vont à la rencontre l'une de l'autre par une sorte de mouvement centripète, et se réunissent sur le plan médian, au moment voulu par les lois de leur formation et de leur développement. C'est ce qui fut mis en évidence par les belles recherches embryogéniques de Serres. Depuis lors, la doctrine de l'*épigénèse* n'a pas eu d'adversaires sérieux.

ÉPIGENÉSIQUE adj. (é-pi-jé-né-zi-ke — rad. *épigénèse*). Physiol. Qui a rapport à l'épigénèse : *Formation* ÉPIGENÉSIQUE *des corps organisés.*

ÉPIGÉNÉSISTE s. m. (é-pi-jé-né-zi-ste — rad. *épigénèse*). Physiol. Partisan de l'épigénèse.

ÉPIGÉNIE s. f. (é-pij-é-nî — rad. *épigène*). Miner. Phénomène qui a lieu lorsqu'un minéral, sans changer de forme, change de nature chimique.

— **Encycl.** Ce nom a été créé par Haüy, pour désigner ce genre de pseudomorphoses produit par une transmutation de substance qui s'est opéré sans qu'il y ait eu changement dans la forme du minéral; en sorte que la forme qu'il présente actuellement n'est plus en rapport avec la matière qui le constitue. Naumann désigne le même changement de substance sous le nom de métasomatose. Indépendamment des fausses formes cristallines produites par l'enveloppement de certains cristaux ou le remplissage des vides que d'autres cristaux, en se détruisant, ont laissés au milieu de la roche qui les contenait, il en est de bien plus remarquables encore, qui composent une classe très-nombreuse de pseudomorphoses, et dont l'étude est de la plus haute importance : ce sont celles qui sont produites par *épigénie*. Cette altération métamorphique ou plutôt métasomatique d'un cristal a lieu par l'action de la chaleur ou des courants électriques, ou bien elle est le résultat d'une action chimique qui se passe entre le corps et le milieu qui l'environne, et que des gaz ou des liquides déterminent le plus souvent. Le changement commence à la surface et marche ensuite progressivement vers le centre; mais il peut avoir été interrompu avant d'avoir atteint son terme, et dans ce cas il reste à l'intérieur un noyau encore intact de la substance primitive. Cette substitution graduelle d'une matière à une autre se fait, pour ainsi dire, de molécule à molécule, de telle sorte que les nouvelles tendent à occuper la place des anciennes; et il arrive quelquefois, en effet, que le minéral épigène conserve des traces de la structure soit laminaire, soit fibreuse, que possédait le minéral primitif. Lorsque le corps qui a subi l'altération chimique est un minéral, comme nous l'avons supposé jusqu'ici, le résultat de cette altération est une *épigène* minérale; mais si le corps est une substance organique, une tige d'arbre par exemple, dont tous les éléments ont été remplacés par des molécules siliceuses, c'est alors une *épigène* organique, que l'on désigne sous le nom particulier de *pétrification*.

1° *Épigènies minérales.* On connaît aujourd'hui plus d'une centaine d'espèces minérales dont la forme a été prise par d'autres espèces qui les ont remplacées, ce qui constitue celles-ci à l'état de minéraux pseudomorphes ou épigènes. Les minéraux substitués sont beaucoup moins nombreux, parce que le même minéral peut se rencontrer successivement sous les formes propres à plusieurs autres. Il en est de même des substances qui semblent être comme le terme commun vers lequel tendent un grand nombre de minéraux rapprochés par leur nature chimique, lorsqu'ils donnent prise aux agents de décomposition. La stéatite a été observée en remplacement de plus de vingt espèces différentes; la silice de même; le mica en remplace une douzaine; la serpentine et la chlorite, chacune de huit à dix; le talc, le kaolin, l'argile lithomarge et la terre verte, chacun cinq. Parmi les substances métalliques, la pyrite, le fer magnétique, la goethite et la limonite sont celles que l'on observe le plus souvent à l'état pseudomorphique. On peut distinguer cinq groupes différents d'*épigènies* ou de pseudomorphoses métasomatiques, selon le mode ou le degré d'altération subis par le minéral primitif.

— *Épigènies sans perte ni gain de matière.* Ce cas s'observe seulement parmi les composés chimiques qui donnent lieu au dimorphisme : cristaux d'arragonite changés en calcaire spathique; cristaux de soufre en prismes obliques, changés en soufre octaédrique (octaèdres droits à base rhombe). Le passage consiste seulement dans un changement de constitution physique, dans une allotropie ou métamérie de la première substance. On donne quelquefois à ce genre d'*épigénie* le nom de *paramorphose*.

— *Épigènies par déperdition de principes composants.* Exemples : le cuivre natif, provenant du cuivre rouge ou cuivre oxydulé; le sulfure d'argent, provenant de l'argent rouge ou argent sulfuré antimonié; le calcaire (carbonate de chaux), de la gay-lussite (carbonate de chaux et de soude); le disthène, de l'andalousite, etc.

— *Épigènies par addition de nouveaux principes composants.* Exemples : le gypse (sulfate de chaux hydraté), provenant de l'anhydrite ou karstiénite (sulfate de chaux anhydre); le fer oligiste, provenant du fer magnétique; la malachite, du cuivre rouge; le sulfate de plomb, du sulfure de plomb.

— *Épigènies par échange partiel des parties composantes.* C'est un cas très-ordinaire. M. Blum cite près de cent vingt *épigènies* qui rentrent dans cette division. Exemple : la barytine (sulfate de baryte), provenant de la withérite (carbonate de baryte); le calcaire, du gypse ou anhydrite; la stéatite, remplaçant le quartz; la goethite ou hydroxyde de fer, provenant de la pyrite ou du fer spathique; la malachite, provenant de l'azurite; la hornblende, provenant du pyroxène augite; le kaolin, provenant du feldspath orthose; la pyrolusite et la hausmannite, provenant de la manganite, etc.

— *Épigènies par remplacement total.* Exemples : le quartz et le calcaire, provenant de la barytine; le quartz, de la fluorine et du gypse. Ces sortes d'*épigènies* sont difficiles à distinguer des pseudomorphoses par moulage. On les explique par une seule et même opération chimique, produisant en même temps la dissolution de la substance primitive et la précipitation du nouveau corps, de manière que chaque molécule dissoute soit remplacée à mesure par une molécule précipitée.

2° *Épigènies organiques ou pétrifications.* Les pétrifications sont les *épigènies* du règne organique. Les substances pétrifiées sont de véritables fossiles, dont l'étude appartient bien plutôt à la géologie qu'à la minéralogie. Les plus remarquables sont celles que nous offrent les bois dits *fossiles* ou *pétrifiés*, c'est-à-dire les bois qui ont été enfouis très-longtemps dans les couches de la terre, et que l'on trouve ordinairement convertis en silex, ou plutôt remplacés par des molécules siliceuses; car on ne peut admettre qu'il y ait ici transmutation de substance; il n'y a qu'une simple substitution. Le corps organique a été détruit par une action lente et progressive, couche par couche et, pour ainsi dire, molécule par molécule; et à mesure que chacune de ces molécules se décomposait, une molécule siliceuse en prenait exactement la place. Aussi, non-seulement la véritable pierre qui résulte de cette action chimique souterraine présente la forme exacte du végétal, mais aussi tous les détails de son organisation interne, à tel point que l'on peut souvent reconnaître à quelle classe de plantes il appartenait. Le règne animal nous fournit pareillement des pétrifications, et ce sont généralement les parties solides des animaux, telles que les os et le test des coquilles, qui peuvent conserver assez longtemps leur forme pour que la matière pétrifiante les enveloppe et les pénètre lentement.

M. Haidinger a partagé les *épigènies* en deux grandes divisions : les *épigènies* anogènes et les *épigènies* katogènes, d'après des caractères à la fois chimiques et géologiques. Les *épigènies* anogènes sont celles qui sont formées dans l'écorce minérale du globe, vers sa surface extérieure, et qui consistent, en général, dans un degré plus avancé d'oxydation produit par les agents extérieurs, l'atmosphère et les eaux superficielles. La les métaux s'oxydent, les oxydes s'hydratent ou passent à l'état de sels. On voit souvent, dans ces *épigènies*, un élément ou principe électronégatif en déplacer un autre, qui présente le même caractère chimique à un degré moins élevé, ou qui est relativement moins stable. Ainsi, dans la transformation de l'azurite (carbonate bleu de cuivre), en malachite (carbonate vert), on voit un atome d'eau remplacer un atome d'acide carbonique. Les *épigènies* katogènes sont celles qui ont eu lieu dans le bas de l'écorce minérale, par l'action des agents internes, tels que la chaleur souterraine et les émanations liquides ou gazeuses, venues de l'intérieur du globe. Elles consistent le plus ordinairement en des effets de réduction plus ou moins avancée, que subissent beaucoup d'espèces minerales de composition assez complexe.

ÉPIGEONNÉ, ÉE (é-pi-jo-né) part. passé du v. Epigeonner : *Pâlir* ÉPIGEONNÉ.

ÉPIGEONNER v. a. ou tr. (é-pi-jo-né). Techn. Employer le plâtre en le levant doucement avec la main et le truelle, et le posant sans le jeter ni le plaquer.

ÉPIGEUS, prince thessalien, qui fut forcé de quitter Budion, où il avait tué par mégarde son cousin. Il chercha un asile à la cour de Pélée, suivit ensuite Achille au siége de Troie et y périt de la main d'Hector.

ÉPIGLOTTE s. f. (é-pi-glo-te — gr. *epiglôssis* ou *epiglôttis*. Cet organe a été appelé de la sorte parce qu'il est fait comme une petite langue posée sur la fente du larynx, que Galien appelle *glôttis*, c'est-à-dire languette, d'où nous avons fait *glotte*. Ainsi *épiglotte* signifie proprement *sur languette*, de la préposition *epi*, sur, et de *glôttis*, formé lui-même de *glôssa* ou *glôtta*, langue. Le grec *glôssa* se rapporte sans doute à la racine sanscrite *gar*, *gal*, produire un son, chanter, d'où *gala*, instrument de musique, *gâli*, imprécation, etc. ; en zend *gere*, chanter, *garu*, chanteur; en grec, *gêrus*, son, voix et *gelos*, rire ; ancien allemand *charon* et *chalida*, crier; scandinave *kalta* ; anglais *call*, etc. ; irlandais *gairim* et *goilim*, crier, *gall*, parole, *galan*, *galmha*, bruit; kymrique, *galw*, appeler ; russe *golka*, bruit, etc. ; d'où aussi le persan *gâl*, coq, proprement l'oiseau crieur, en latin *gallus*, *gallina*, irlandais *gall*, albanais *ghiel*, *ghul*. Si cette origine est vraie, le nom grec de la langue la représenterait comme l'instrument de la voix). Anat. Opercule fibro-cartilagineux placé à la partie supérieure du larynx, un peu au-dessous de la base de la langue, pour fermer à certains moments l'orifice de la glotte.

— **Encycl.** L'*épiglotte* est une lame fibro-cartilagineuse située au-devant et au-dessus du larynx, dont elle ferme l'orifice supérieur à certains moments déterminés, en s'abaissant comme un opercule mobile. Ce n'est pas toutefois sur la glotte elle-même que s'abaisse cette lame, ainsi qu'on son nom pourrait le faire croire, mais sur le vestibule ou partie la plus élevée du larynx. La direction de l'*épiglotte* est verticale; elle présente la forme d'un triangle dont la base serait tournée en haut, et le sommet dirigé en bas. On y considère une face antérieure, une face postérieure, deux bords, une base et un sommet. La face antérieure est libre dans son tiers supérieur, qui répond à la base de la langue, adhérente à l'os hyoïde et au ligament thyro-hyoïdien dans les deux tiers inférieurs, plus bas encore au cartilage thyroïde. En abaissant fortement la base de la langue, on aperçoit cette face antérieure, qui est concave de haut en bas et convexe transversalement. Elle est aussi unie à la langue au moyen de la membrane muqueuse, qui passe d'un organe sur l'autre, et par une bande fibreuse sur laquelle vient se fixer le muscle glosso-épiglottique. C'est au niveau des adhérences glosso-épiglottiques que Morgagni a placé une glande graisseuse, qui n'a des glandes que le nom. La face postérieure présente les orifices des nombreuses glandules qu'elle renferme. Les bords arrondis donnent naissance de chaque côté à des replis fibreux désignés sous les noms de *pharyngo-épiglottiques* et *aryténo-épiglottiques*. La base, en général échancrée, tend à se renverser du côté de la langue ; le sommet est terminé par une mince languette (qui se fixe sur l'angle rentrant du cartilage thyroïde. L'*épiglotte*, examinée au microscope, présente la structure des cartilages : des cellules logées dans une trame fibreuse qui lui donne une souplesse toute particulière. La physiologie de l'*épiglotte* est une des parties les plus importantes de son histoire : cette lame cartilagineuse joue, en effet, un rôle dans deux des plus importantes fonctions de l'organisme, la déglutition et la phonation. Au moment du passage du bol alimentaire, l'ouverture du larynx, toujours béante dans le pharynx pour le passage de l'air, est obliterée par l'*épiglotte*. Cette occlusion s'opère par suite d'un véritable mouvement de bascule qu'exécute l'*épiglotte*, qui, soulevée en même temps que le pharynx, vient rencontrer la base de la langue. Cette occlusion n'est pas toutefois abandonnée à l'*épiglotte* seule : au moment où le larynx se porte en haut et en avant, les lèvres de la glotte se contractent et se ferment, et cette occlusion suffirait pour empêcher les parcelles d'aliments de passer dans le larynx, si elles avaient franchi la première barrière formée par l'*épiglotte*. Une troisième garantie d'occlusion se trouve dans la position nouvelle que prend la base de la langue par rapport au larynx : en se soulevant, le larynx s'enfonce sous la langue, qui se gonfle et forme au-dessus de l'ouverture de l'arbre aérien un plan incliné sur lequel glissent les aliments. Voulant se rendre un compte exact des usages de l'*épiglotte*, Magendie l'enleva sur plusieurs chiens, et grâce aux moyens secondaires d'occlusion dont nous venons de parler, la déglutition put encore se faire, d'une manière moins parfaite cependant ; les aliments solides passaient encore, mais les liquides avaient une tendance marquée à tomber dans le larynx. L'*épiglotte* est donc un agent important de l'occlusion du larynx pendant la déglutition. Quant au rôle de l'*épiglotte* pendant la production de la voix, il est moins connu. Se place-t-elle horizontalement au-dessus du larynx ? On ne le sait pas. On a pensé qu'en s'abaissant sur le larynx, l'*épiglotte* jouait le rôle de ces diaphragmes qui, par un mouvement semblable, font baisser le ton des instruments à vent. On lui a fait jouer aussi le rôle des couvercles élastiques qu'on place au-dessus des anches dans les tuyaux d'orgues, et qui rendent le son tremblé sans en changer la hauteur. Ces divers rôles sont possibles, mais ils ne sont pas démontrés.

ÉPIGLOTTI-ARYTÉNOÏDIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles du larynx.

— Substantiv. : *L'*ÉPIGLOTTI-ARYTÉNOÏDIEN.

ÉPIGLOTTIQUE adj. (é-pi-glo-ti-ke — rad. *épiglotte*). Anat. Qui a rapport à l'épiglotte : *Glande* ÉPIGLOTTIQUE.

ÉPIGLOTTITE s. f. (é-pi-glo-ti-te — rad. *épiglotte*). Pathol. Maladie caractérisée par l'inflammation de l'épiglotte.

— **Encycl.** Cette inflammation se présente avec les caractères suivants : le malade éprouve, à la partie antérieure et supérieure du cou, une douleur plus ou moins vive et la sensation d'un corps étranger. Le timbre de la voix est plus ou moins altéré ; il y a parfois de la dyspnée, et même des accès de suffocation. En faisant ouvrir largement la bouche au malade, et abaissant la base de la langue, l'épiglotte apparaît ; elle est rouge, ressemblant beaucoup soit à une cerise mure, soit au glaud du pénis en érection ; elle est douloureuse et tendue. La déglutition est, ou simplement gênée et douloureuse, ou bien impossible. La dysphagie tient alors à plusieurs causes : au rétrécissement du passage que les aliments doivent franchir, à l'extrême sensibilité de l'épiglotte et aux efforts convulsifs que la douleur détermine, ce qui excite la contraction du larynx pendant l'acte de la déglutition. A cause de la difficulté qu'éprouve l'épiglotte à remplir ses fonctions ; les malades sont pris alors d'une toux convulsive qui vient encore augmenter leur anxiété. L'*épiglottite* est une affection essentiellement aiguë ; elle débute quelquefois d'une manière brusque, et elle arrive rapidement à un très-haut degré d'intensité. Cette affection a été souvent méconnue, bien que son diagnostic ne soit pas en général difficile. La dyspnée et la dysphagie surtout, qui ne peuvent être expliquées ni par une inflammation vive, ni par un gonflement considérable des amygdales, devront tout de suite faire soupçonner l'existence d'une *épiglottite*. L'inspection de l'arrière-bouche permettra de vérifier le diagnostic. Cette exploration est, en général, possible ; car, dans l'*épiglottite*, la difficulté d'écarter les mâchoires est moins grande que dans beaucoup d'amygdalites. L'inflammation de l'épiglotte doit éveiller au plus haut degré la sollicitude du médecin. Elle sera traitée comme les pharyngites, qui existent presque toujours en même temps ; elle ne réclame pas une médication spéciale. Cependant on paraît avoir employé quelquefois avec succès la cautérisation de l'épiglotte avec le nitrate d'argent. On n'aura recours à ce moyen qu'après avoir vainement essayé les antiphlogistiques et les révulsifs. Contre l'aphonie et l'enrouement persistant longtemps après la cessation des accidents aigus, on emploiera des révulsifs sur le cou et des gargarismes astringents, ou bien, ce qui vaut mieux, on dirigera sur l'épiglotte de l'eau pulvérisée et plus ou moins chargée de tanin ou d'alun.

ÉPIGONATION s. m. (é-pi-go-na-ti-on — mot gr. formé de *epi*, sur, et *gonu*, genou). Liturg. Petite pièce d'étoffe riche, que l'archimandrite, chez les Grecs, porte à son côté droit, lorsqu'il officie.

ÉPIGONE s. m. (é-pi-go-ne — du gr. *epi* sur ; *gonos*, action d'engendrer). Bot. Couche extérieure du fruit, formant la coiffe dans les mousses et les hépatiques.

ÉPIGONE, chef de secte qui vivait au XIIIe siècle. On ne possède aucun renseignement sur sa vie. Epigone est regardé comme le fondateur de la secte des patri-passiens ou passionistes, laquelle prétendait que Dieu le Père avait souffert en même temps que Jésus-Christ, pendant la passion. L'Eglise a condamné cette doctrine, qui fut aussi celle de Praxéas.

ÉPIGONES, nom que les Grecs donnaient aux fils des sept chefs qui avaient assiégé Thèbes pour venger Polynice, et qui tous, sauf Adraste, étaient morts au siége de cette ville. Dix ans après, les Epigones firent eux-mêmes la guerre aux Thébains et s'emparèrent de Thèbes. On plaça leurs statues dans le temple de Delphes. C'étaient Alcméon et Amphilogue, fils d'Amphiaraüs ; Diomède, fils de Tydée ; Egialée, fils d'Adraste ; Euryale, fils de Mécissée ; Promaque, fils de Parthénopée ; Sthénélus, fils de Capanée ; Thersandre, fils de Polynice.

Epigones (LES), titre sous lequel on désigne un des poèmes cycliques. « On a appelé *cycliques*, dit Otfried Müller, les successeurs d'Homère, parce qu'ils s'efforcent tous de joindre leurs œuvres à celles de leur maître, de façon à former avec elles un seul grand cycle. De là aussi la coutume de comprendre leurs poèmes sous le nom d'Homère ; car leur étroite liaison avec l'*Iliade* a *disposée* était une preuve suffisante, aux yeux des anciens, de l'unité de conception que l'on se plaisait à imaginer dans l'ensemble de ces œuvres diverses. »

Autour d'Homère se formèrent ainsi deux grands cycles : le cycle troyen et le cycle thébain. Le cycle troyen racontait tous les événements qui suivirent la mort d'Hector dans l'*Iliade*, et se prolongeait jusqu'au retour des héros grecs dans leurs foyers. Le cycle thébain racontait des événements liés étroitement à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, comme la guerre des Argiens contre Thèbes et les événements qui la suivirent. Les *Epigones* faisaient partie du cycle thébain et formaient une suite naturelle de la *Thébaïde*. Les deux poèmes étaient si intimement liés que des critiques, comme le pseudo-Hérodote et Suidas, les désignent sous un même nom. En effet, tandis que la *Thébaïde* chante le sage Amphiaraüs, les *Epigones* célèbrent son fils Alcméon : aussi ne nommait-on quelquefois ce poème l'*Alcméonide*. Le sujet des *Epigones* était la seconde guerre de Thèbes. Le même poète avait sans doute composé les deux œuvres, car voici le début des *Epigones* : « Maintenant, ô Muses ! commençons par les hommes de plus tard. » On revoyait là les héros des autres poèmes, et même des poèmes d'Homère : Adraste, puis Diomède et Sthénélus, fidèles compagnons, fils de Tydée et de Capanée, tous deux égaux en force et en courage. Nous ne pouvons nous conjecturer sur la façon plus ou moins habile dont l'auteur avait raconté ces grands événements ; il y trouvait du moins un sujet merveilleusement approprié à la poésie épique, par l'intérêt puissant des récits, la peinture des caractères, et aussi l'exposition de ces mythes primitifs qui faisaient le fonds de la poésie épique.

Épigones (LES), roman politique et philosophique de Th. Immermann (1835). L'auteur a donné ce titre à son livre parce qu'il y étudie sa génération, celle du règne de Louis-Philippe, comme fille de celle qui a fait la grande guerre des idées, la révolution de 1789. L'action se passe dans les dix années qui précédèrent les journées de Juillet. Immermann a retracé, sous une forme un peu abstraite, il est vrai, mais pourtant vigoureuse, la lutte de la noblesse de race contre l'aristocratie d'argent, présage la victoire de celle-ci et montre, dans un coin, une troisième puissance : la démocratie, l'élément plébéien, prêt à entrer en lice. Ses personnages sont plutôt des incarnations que des types.

Les *Epigones* sont une des œuvres les plus complètes d'Immermann. Si l'auteur n'a ni la grâce de la pensée, ni la mélodie du langage, il a, par contre, la vigueur, l'audace, et quelquefois même la rudesse. Des peintures fortes, des portraits bien tracés, beaucoup d'observation, de la finesse et une préoccupation très-vive des problèmes du présent et de l'avenir, ont assuré à cet ouvrage un succès réel.

ÉPIGONIUM s. m. (é-pi-go-ni-omm — mot lat. formé du gr. *epigonêion*). Mus. anc. Instrument de musique à quarante cordes, en usage chez les anciens Grecs, et dont l'invention était attribuée à Epigonus.

ÉPIGRAMMATIQUE adj. (é-pi-gramm-ma-ti-ke — rad. *épigramme*). Qui appartient à l'épigramme; qui a le caractère de l'épigramme, qui tient de l'épigramme : *Trait* ÉPIGRAMMATIQUE. *Style* ÉPIGRAMMATIQUE. *Si une idée auguste et grandiose préside à l'inspiration de Gibbon, l'intention* ÉPIGRAMMATIQUE *est à côté.* (Ste-Beuve.) *L'expression chez M. Pariset est juste, quelquefois jolie, volontiers* ÉPIGRAMMATIQUE, *même dans le serieux.* (Ste-Beuve.)

— s. m. Genre épigrammatique : *Le coif-feur doit examiner si son client penche vers l'antique ou le romantique, vers l'héroïque ou le grand, ou le sublime, ou le naïf, ou le bucolique, ou l'*ÉPIGRAMMATIQUE, *ou le bizarre.* (Champfleury.)

ÉPIGRAMMATIQUEMENT adv. (é-pi-gramm-ma-ti-ke-man — rad. *épigrammatique*). D'une manière épigrammatique : *Les Anglais appellent* ÉPIGRAMMATIQUEMENT *lapin gallois un morceau de fromage grillé sur une tranche de pain.* (Brill.-Sav.)

ÉPIGRAMMATISER v.-n. ou intr. (é-pi-gramm-ma-ti-ze — rad. *épigramme*). Néol. Faire des épigrammes : ÉPIGRAMMATISER *dans les journaux, c'est un jeu plaisant, mais dangereux.*

ÉPIGRAMMATISTE s. m. (é-pi-gramm-ma-ti-ste — rad. *épigramme*). Celui qui fait, qui compose des épigrammes : *L'*ÉPIGRAMMATISTE *a besoin d'esprit, mais il se passe aisément de raison.*

ÉPIGRAMME s. f. (é-pi-gra-me — Ce mot, qui a aujourd'hui le sens de trait piquant, satirique, signifiait proprement inscription, et est venu du grec *épigramma*, dérivé du verbe *epigraphô*, inscrire, de *epi*, sur, et *graphein*, écrire ; latin *grano*, germanique *graban*, anglo-slave *grepsti*, proprement creuser, d'une racine sanscrite *garb*, *grab* et *gabh*, ouvrir, creuser, etc. L'*épigramme* tire son nom des inscriptions que les anciens mettaient aux tombeaux, aux statues, aux temples, aux palais et aux arcs de triomphe. Ce n'étaient d'abord que de simples monogrammes. On fit ainsi la suite de petites pièces de vers, et les petits poèmes gardèrent le nom d'*épigrammes*). Chez les anciens, Courte inscription, épigraphe. « A signifié chez nous, jusqu'au XVIIe siècle, Petite pièce de vers.

— Aujourd'hui, Courte pièce de vers qui se termine par un mot, un trait piquant : *J'ai eu la faiblesse de faire quelques* ÉPIGRAMMES ; *j'ai résisté au plaisir malin de les publier.* (Fonten.) *Opposons au détracteur français de Cicéron les vers de l'Espagnol Martial dans son* ÉPIGRAMME *contre Antoine.* (Volt.) *Les diatribes sont moins faites pour exalcérer qu'une* ÉPIGRAMME *fine et mordante.* (Volt.) *L'esprit méchant et le cœur bon, voilà la meilleure espèce d'homme; je fais une* ÉPIGRAMME *contre un sot, et je donne un écu à un pauvre.* (Rivarol.)

L'*épigramme* est un jeu d'escrime.
LEBRUN.

L'*épigramme*, plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.
BOILEAU.

« *Pointe de l'épigramme*, Mot, trait piquant qui la termine.

— Par ext. Trait mordant, mot satirique : *Chaque phrase dans cet écrit est une* ÉPIGRAMME. (Acad.) *Montesquieu a disguisé son livre d'*ÉPIGRAMMES. (Volt.) *L'*ÉPIGRAMME *est l'esprit de la haine.* (Balz.) *Les gens d'esprit appliquent une* ÉPIGRAMME *sur leurs chagrins et soulagent leurs douleurs avec un bon mot.* (L. Enault.) *L'*ÉPIGRAMME *a toujours été en France le complément de la loi.* (E. Texier.)

Vous aimez l'*épigramme* et vous pincez sans rire.
ANDRIEUX.

— Art culin. *Epigramme d'agneau*, Ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

— Rem. Le mot *épigramme* est resté longtemps masculin ; il était encore de ce genre vers le milieu du XVIIe siècle, ainsi que nous le voyons dans Corneille et comme le prouve le titre d'un recueil fort peu connu, dont l'auteur, tout aussi inconnu lui-même, ne figure dans aucune biographie. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Voici, d'ailleurs, le titre de son petit livre : les *Joyeux épigrammes du sieur de La Rigaudière* (Paris, chez Claude Banqueteau, 1634, petit in-12 de 147 pages). Nous ne trouvons guère qu'un de ces « joyeux épigrammes » qui vaille les honneurs de la citation :

A MAURICE.

Un jour il te faut un office,
L'autre tu veux avocasser;
Tu t'en vas suivre la milice,
Puis la médecine exercer :
Aussitôt tu veux être prêtre.
A la fin tu feras si bien,
Qu'advisant ce que tu dois être,
Maurice, tu ne seras rien.

Cela est assez facilement tourné, mais si la même facilité se trouve dans les pages suivantes, on ne peut dire que le sieur de La Rigaudière y ait répandu le sel à pleines mains. Le volume se termine par ce distique :

Cet œuvre n'est pas long, on le lit en une heure :
La plus courte folie est toujours la meilleure.

— **Epithètes.** Satirique, piquante, mordante, sanglante, fine, ingénieuse, spirituelle, délicate, charmante, blessante, injurieuse, offensante, outrageante, grossière, licencieuse, obscène, cynique, insignifiante, plate, sotte, fade, insipide.

— **Antonymes.** Compliment, bouquet, madrigal.

— **Encycl.** Nous avons dit plus haut que les Grecs donnaient primitivement le nom d'*épigrammes* aux inscriptions placées sur les tombeaux et sur les monuments publics, comme les frontispices des temples et les arcs de triomphe. Ils appelèrent ensuite du même nom toute petite pièce de vers exprimant avec précision une pensée délicate ou ingénieuse, quelle qu'en fût d'ailleurs la destination. L'*Anthologie grecque* est un recueil de ces pièces de vers. On lit dans les Prolégomènes de cet ouvrage : « Les plus vieilles *épigrammes* des Grecs se recommandent davantage par la clarté, la netteté, la vive expression du sentiment. Or les plus puissantes des affections sont l'amour et la douleur. Aussi les *épigrammes* qui touchent le plus fortement sont les *épigrammes* tumulaires et les *épigrammes* amoureuses... Du siècle de Platon jusqu'à Agathias et aux autres poètes qui vécurent sous l'empire de Justinien, s'étend une période de mille ans environ. Dans un si long espace de temps, pendant lequel, au moyen des colonies et de diverses pérégrinations, le nom grec se répandit chez toutes les nations de l'univers, il n'y eut pas un homme de talent ou de renom, qui ne s'essayât lui-même dans l'*épigramme*. Que d'auteurs, et quels grands noms ils portent ! Si l'on considère la fortune, ce sont Philippe de Macédoine, l'empereur Adrien, l'empereur Julien, puis des préfets du prétoire et de la ville, des consuls, des gouverneurs, une foule de magistrats. Mais il serait plus juste d'énumérer d'abord ceux que le ciel doua des qualités de l'esprit, à la tête desquels brillent les flambeaux eux-mêmes de la sagesse : Platon, Aristote, Crates, Thémistius, etc., tous si ingénieux, si érudits, que les plus érudits parmi les Latins se croyaient assez dignes d'éloge s'ils pouvaient imiter leurs ouvrages ou les traduire avec bonheur dans leur propre langue. »

En passant à Rome, l'*épigramme* conserva la forme métrique et resserrée qui, forçant le poète à renfermer sa pensée dans un cadre étroit, donnait en même temps du relief à l'expression ; mais elle n'exprima plus tous les sentiments personnels, la tendresse et l'amour aussi bien que la colère et la haine. Chez Catulle et chez Martial, l'*épigramme* devint, ce qu'elle est restée, une satire vive et courte. Catulle, plus poète, ne songea pas à réserver le trait pour la conclusion ; Martial, ingénieux, imagina de ménager au lecteur cette surprise, quelquefois trop prévue pour que le plaisir subsiste. Lebrun, qui fut lui-même un excellent auteur d'*épigrammes*, a caractérisé ainsi les deux épigrammatistes latins :

Par ses traits fins Martial nous surprit;
Mais la finesse a sa monotonie.
De l'*épigramme* il avait quelquefois ce que l'esprit;
Catulle seul en eut tout le génie.

L'esprit vif et malicieux des Français les mena à se distinguer, parmi tous les modernes, dans l'*épigramme*. Plusieurs écrivains ont dû à ce genre leur réputation, et parmi nos plus beaux génies, il en est qui l'ont manié avec une grande supériorité. Elle fut entre leurs mains telle que Boileau l'a définie (*Art poétique*, chant II) :

L'*épigramme* plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

A cette définition laconique du régent du Parnasse, nous préférons de beaucoup les vers suivants, où les préceptes sont donnés par Lebrun, un maître en ce genre, comme nous venons de le dire :

Le seul bon mot ne fait une *épigramme;*
Il faut encor savoir la façonner
Avec adresse, en nuancer la trame,
Et le bon mot avec grâce amener.
Un trait piquant d'abord plaît, frappe, étonne;
Mais il s'émousse et devient monotone;
Et si le goût ne le place avec choix,
Si d'un sel pur grâce ne l'assaisonne,
Si l'*épigramme*, à la vingtième fois,
Ne vous plaît mieux, elle n'est assez bonne.

Ce furent Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais qui transportèrent l'*épigramme* du latin dans la littérature française.

Le madrigal n'est qu'une *épigramme* non satirique. Comme il n'est point assaisonné du sel mordant de la satire, il doit, et c'est ce qui le distingue des autres pièces de poésie, renfermer un trait délicat de sentiment ou une moralité piquante. Entre autres exemples de ce genre d'*épigrammes*, nous citerons la suivante, tirée du livre Ier des *Epigrammes* de Lebrun :

LE POÈTE RÉSIGNÉ.

La foudre en main, quand Jupiter fait rage,
Sur des lauriers tomba-t-elle jamais?
Ses feux, dit-on, en respectent l'ombrage;
Mais de l'Amour comment parer les traits?
Amour peut tout : Phébus, Jupiter même
Contre un enfant ne sauraient prévaloir.
Il fit Adèle; il prétend que je l'aime;
Ce qu'Amour veut, il faut bien le vouloir.

Quelquefois aussi l'*épigramme* renferme une historiette plaisante ou le récit d'un fait sérieux, comme dans les deux *épigrammes* suivantes, empruntées à Marot :

Un gros prieur son petit-fils baisoit
Et mignardoit au matin en sa couche,
Tandis rôtir sa perdrix l'on fesoit :
Se lève, crache, esmeutit (éternue) et se mouche;
La perdrix vire (considère) : au sel de broc en
En avait mis dans la bouche,
Puis, quand il eut prins (pris) sur sa conscience
Broc de vin blanc, du meilleur qu'on élise :
« Bon Dieu, dit-il, donne-moi patience !
Qu'on a de maux pour servir sainte Eglise ! »

* * *

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Samblançai l'âme rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillard sembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançai fut si ferme vieillard,
Que l'on cuidoit (pensoit) pour vrai qu'il menât
A Montfaucon le lieutenant Maillard. [pendre

« Voilà, dit Voltaire en parlant de cette dernière pièce, de toutes les *épigrammes* dans le goût noble, celle à qui je donnerais la préférence. »

Il est vrai cependant de dire qu'une opinion assez générale restreint ce genre de poésie, et qu'une *épigramme* n'est guère pour nous qu'un trait de satire ou de critique.

« Mes malades jamais ne se plaignent de